

Lettre aux Obsonvilloises, Obsonvillois & A tous les habitants des villages voisins

Depuis 2007, les Conseils Municipaux successifs d'Obsonville protègent les administrés et leurs biens contre les projets éoliens proche du Village non soucieux de Notre santé et de Notre environnement privilégié.

Vos soutiens nombreux lors de l'Enquête publique, en mars 2024, du projet d'installation de 5 éoliennes hors dimension « Energie de Saint Vincent », sur la commune d'ICHY, au pied de notre Village, n'ont pas été considérés en leurs justes valeurs par le commissaire dans son rapport.

Les avis défavorables du Conseil Municipal, ceux de nos proches voisins, de leur communauté de communes en limite de notre territoire, ni même celui du Conseil Départemental de Seine et Marne ne sont pas considérés par Monsieur le Préfet qui vient d'accorder par arrêté 29 octobre 2024 n° 2024/04/DCSE/BPE/EOL l'autorisation environnementale pour construire et exploiter ces éoliennes !

(arrêté disponible en Mairie et sur le site préfectoral www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions de l'Etat/Environnement et cadre de vie/Autorisation unique ICPE).

**« Nos VILLAGES en DANGER
Votre quotidien sacrifié »**

Nous avons intérêt à agir !

Je sollicite donc encore votre soutien indispensable car toujours mobilisée et motivée pour défendre le village et alentours, préserver Votre santé et tranquillité publique, vos biens, votre environnement et votre paysage.

Une réunion à **la Salle Municipale d'Obsonville, Chemin de Ronde**, est organisée

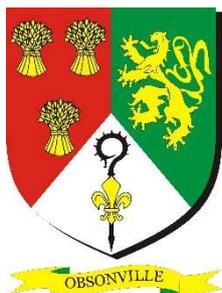
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 à 19h30

en présence de l'Association de défense de l'environnement ADESO77 pour échanger et présenter les solutions de recours possibles avec l'assistance de nos protections juridiques respectives afin de renforcer notre défense.

Je vous remercie par avance pour votre présence et pour votre soutien nécessaire.

mairie-obsonville@orange.fr

Hélène BRIDET
Maire du Village



Lettre aux Obsonvilloises, Obsonvillois & A tous les habitants des villages voisins

Depuis 2007, les Conseils Municipaux successifs d'Obsonville protègent les administrés et leurs biens contre les projets éoliens proche du Village non soucieux de Notre santé et de Notre environnement privilégié.

Vos soutiens nombreux lors de l'Enquête publique, en mars 2024, du projet d'installation de 5 éoliennes hors dimension « Energie de Saint Vincent », sur la commune d'ICHY, au pied de notre Village, n'ont pas été considérés en leurs justes valeurs par le commissaire dans son rapport.

Les avis défavorables du Conseil Municipal, ceux de nos proches voisins, de leur communauté de communes en limite de notre territoire, ni même celui du Conseil Départemental de Seine et Marne ne sont pas considérés par Monsieur le Préfet qui vient d'accorder par arrêté 29 octobre 2024 n° 2024/04/DCSE/BPE/EOL l'autorisation environnementale pour construire et exploiter ces éoliennes !

(arrêté disponible en Mairie et sur le site préfectoral www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions de l'Etat/Environnement et cadre de vie/Autorisation unique ICPE).

**« Nos VILLAGES en DANGER
Votre quotidien sacrifié »**

Nous avons intérêt à agir !

Je sollicite donc encore votre soutien indispensable car toujours mobilisée et motivée pour défendre le village et alentours, préserver Votre santé et tranquillité publique, vos biens, votre environnement et votre paysage.

Une réunion à **la Salle Municipale d'Obsonville, Chemin de Ronde**, est organisée

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 à 19h30

en présence de l'Association de défense de l'environnement ADESO77 pour échanger et présenter les solutions de recours possibles avec l'assistance de nos protections juridiques respectives afin de renforcer notre défense.

Je vous remercie par avance pour votre présence et pour votre soutien nécessaire.

mairie-obsonville@orange.fr

Hélène BRIDET
Maire du Village